

Paris, le 13 avril 2023

## AVENANT A LA CONVENTION 2022-2027 FFR-LNR

**PARIS, LE 13 AVRIL 2023 – En juillet dernier, la FFR et la LNR avaient conclu une nouvelle convention 2022-2027, intégrant notamment les conditions de mise à disposition des joueurs au sein du XV de France et de collaboration avec les clubs jusqu'à la Coupe du Monde 2023.**

**Afin de répondre favorablement au besoin du staff du XV de France, la FFR et la LNR ont décidé de conclure un avenant renforçant la préparation du groupe France à travers un rassemblement complémentaire début juin.**

Ainsi, l'avenant prévoit que, préalablement à la communication de la FFR du groupe de 42 joueurs retenus pour préparer la Coupe du monde, le staff du XV de France pourra organiser un rassemblement du 6 au 9 juin (inclus) de 23 joueurs potentiellement susceptibles d'intégrer ce groupe.

Les 23 joueurs convoqués devront évoluer dans un club non qualifié pour les demi-finales du TOP 14 2022/2023 (qui se déroulent les 9 et 10 juin).

### CONTACTS PRESSE

**Thibault Brugeron**  
Thibault.brugeron@lnr.fr  
T : 07 85 66 90 92

**Adrien Bastid**  
Adrien.bastid@ffr.fr  
T : 06 37 33 95 80